

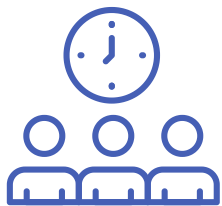


## "A QUOI VA RESSEMBLER MON ARRIVÉE ?"

Le bâtiment de l'OFPPRA impressionne parfois les personnes convoquées ! Il est imposant et il y a beaucoup de monde devant car des gens viennent de partout dans le pays pour leur entretien ou un autre type de rendez-vous. À ton arrivée, tu dois faire la queue pour présenter ta convocation, c'est pour ça qu'il est mieux d'arriver un peu en avance



Une fois à l'intérieur, tu attendras dans une salle d'attente avec les autres personnes convoquées en même temps que toi. C'est l'officier-e qui va mener ton entretien qui va venir t'appeler dans la salle d'attente et te mener à son bureau.



## "COMMENT ME PRÉPARER ?"

La mémoire d'une personne qui a subi des événements traumatiques est souvent altérée, bien que cela soit peu pris en compte par l'OFPPRA. Il est donc utile de travailler à la cohérence de ta chronologie avant ton interview. Il faut aussi se préparer à être désarçonné-e lors de l'interview et bénéficier de moins d'empathie que dans les associations ou réseaux pour les réfugié-e-s que tu fréquentes.

## "VERS QUI ME TOURNER POUR ME PRÉPARER ET SORTIR DE L'ISOLEMENT?"

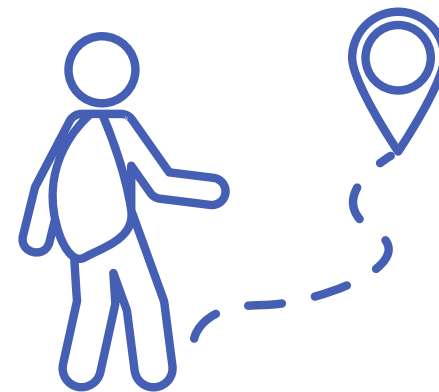
**à Paris** : L'ARDHIS, Le Baam, Acceptess-T (pour les personnes transgenres), Les lesbiennes dépassent les frontières (pour les lesbiennes)

2MSG **à Lyon**, Le Jeko **à Toulouse**

et les centres LGBTI de Rennes, Tours, Grenoble, Orléans, Angers, La Rochelle, Marseille, Rouen, Grenoble, Nantes, Nancy, Paris, Strasbourg, Bordeaux, Le Mans...



## "C'EST BIENTÔT MON ENTRETIEN À L'OFPPRA POUR MA DEMANDE D'ASILE, À QUOI M'ATTENDRE ?"



# "COMMENT SE DÉROULE L'INTERVIEW ?"



L'entretien a lieu dans un bureau. Il n'y aura que toi, l'officier-e de l'OFPPRA, la personne qui traduit (si tu as demandé une traduction) et éventuellement un-e accompagnateur-e de l'association avec qui tu as demandé à venir... **et c'est tout !**

Si on t'a dit autre chose, c'est peut-être parce que la personne a confondu avec la CNDA qui a un fonctionnement différent.

Tu n'es pas filmé-e mais il y a un enregistrement par un petit micro, auquel tu peux avoir accès en cas de refus, pour préparer ton recours à la CNDA. Cet enregistrement est strictement confidentiel et ne peut être consulté que par toi et ton avocat-e, dans le bâtiment.

D'ailleurs, l'officier-e te rappellera que **tes propos ne sortiront pas de l'OFPPRA** et que tu peux parler sans craintes du pays que tu as fui.

L'officier-e va te poser des questions et taper à l'ordinateur tes réponses pour établir un compte-rendu qu'il ou elle présentera en commission. C'est cette commission qui prendra une décision.

**La durée est variable** mais comme cela prend du temps de raconter ce qu'on a vécu, il faut se préparer à une interview assez longue (parfois 3h). Si l'entretien dure longtemps, c'est que l'officier-e prend le temps de comprendre ce que tu as vécu et c'est plutôt bon signe. L'officier-e qui te reçoit a déjà lu ton récit de vie et les documents que tu as envoyé.

# "À QUOI SERT L'INTERVIEW ?"

Le droit d'asile, c'est la protection d'une personne par la France en raison du danger et des persécutions vécues dans son pays d'origine.

Il faut donc que ces dangers soient identifiés bien clairement.

Le but de cet échange est de mieux comprendre ton parcours, **revenir sur des points de ton récit** de vie ou des questionnements de l'officier-e. La finalité est d'identifier les craintes que tu as en cas de retour au pays (récapituler et lister ces craintes sera d'ailleurs la dernière question de l'officier-e qui est posée à tout le monde).

L'entretien a lieu en **deux parties** : une première collectes des informations générales sur ton parcours de vie et une seconde, généralement plus longue, porte sur les raisons de ton exil. C'est lors de cette seconde partie que tu vas devoir revenir sur les discriminations et les violences que tu as subies en raison de ton orientation sexuelle ou ton identité de genre.

Si tu as besoin d'**une pause** mais qu'on ne te la propose pas, tu peux la demander.

L'officier-e, malgré son appellation, ne fait pas partie de la police ni de l'armée. Ils font partie de la fonction publique comme les instituteur-ice-s ou les employé-e-s de la mairie. **Dans l'idéal**, ils devraient avoir une forte intelligence émotionnelle, savoir s'adapter aux personnes survivantes de lourds traumatismes et maîtriser la communication interculturelle mais la réalité du terrain montre que ce n'est pas forcément le cas.

Malheureusement, la façon dont tu seras reçu-e est en partie liée au hasard.

# "QUELLES SONT LES QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES ?"

Il est important de savoir que certaines questions peuvent paraître intimes, violentes, absurdes, évidentes ou soupçonneuses mais qu'elles sont en fait posées de façon presque systématique et sont vues par l'Ofpra comme le moyen de vérifier la crédibilité du récit.



- à quelle âge et comment avez-vous réalisé votre homosexualité / bisexualité / transidentité ?
- à quelle âge avez-vous eu un premier baiser puis une première relation homosexuelle ?
  - qui a fait le premier pas ?
  - combien de temps chaque relation a duré ?
- pouvez-vous me raconter un souvenir marquant de cette relation et quand cela a eu lieu ?
- qu'est-ce qui vous plaisait chez cette personne ?
- quand et comment vous êtes vous rencontré ?
- comment se fait-il que vous ayez commencé / eu cette relation homosexuelle alors que vous dites que c'était si dangereux dans votre pays ?
- quelles stratégies avez-vous mis en place pour cacher cette relation afin de ne pas subir de violences ?
- où et comment arriviez-vous à passer du temps ensemble sans être découvert-e-s ?
- que racontiez-vous aux parents et aux voisins pour empêcher les soupçons ?

